



2025- 1



# PROJET PEDAGOGIQUE



## **SOMMAIRE**

1. L'institut de formation ambulancier-e-s du CHRU de Tours .....	p.3
2. Le projet de formation pour l'obtention du D.E.A .....	p.6
3. Les finalités de la formation .....	P.9
4. Les principes pédagogiques .....	p.11
5. Les valeurs .....	p.12
6. Les objectifs de formation .....	P.13
7. L'organisation pédagogique .....	p.14
7.1- La formation	
7.2- Le suivi pédagogique	
7.3- La formation du groupe	
7.4- Formateurs et partenaires	
7.5- Méthodes pédagogiques	
8. L'organisation de la formation en stage .....	p.19
8.1- Objectifs de stage	
8.2- Portfolio	
8.3- Terrains de stage	
9. L'organisation de la formation en institut .....	p.28
9.1- Liste des intervenants	
9.2- Les blocs et les modules	
9.3- Les évaluations	
9.4- Les critères d'évaluation par bloc	
10. Projet de formation des auxiliaires ambulanciers .....	P.43



## **1. L'institut de formation ambulancier-e-s du CHRU de Tours**

L'IFA est rattaché à l'IFPS<sup>1</sup>, situé rue Mansart à Chambray-Les-Tours.

Il répond aux missions de :

- Formation à l'exercice du métier d'ambulancier
- Formation à l'exercice du métier d'auxiliaire ambulancier

A l'IFA du CHRU de Tours, la Direction de l'institut est assurée par un Directeur des soins qui est assisté d'une équipe pédagogique et administrative.

Il est responsable de :

- La conception du projet pédagogique de l'IFA
- L'organisation de l'enseignement théorique et clinique
- Le contrôle des études
- L'animation et l'encadrement de l'équipe pédagogique

Il préside les jurys d'admission dans les instituts de formation

Il participe, sous l'autorité du Directeur de l'organisme gestionnaire, à la gestion administrative, financière et des ressources humaines de l'institut qu'il dirige.

---

<sup>1</sup> IFPS : Institut de Formation des Professions de Santé



L'équipe pédagogique est composée :

- D'un conseiller scientifique médical : Dr Alexandre **JEZIORNY** SAMU 37
- D'un chef d'entreprise de transports sanitaires référent : Mr Vivien **POTTIER**
- D'un directeur : Mr Olivier **COULÉE**
- De 2 Formatrices permanentes : Mme Nausicaa **LYAËT** et Mme Christine **FOURNIER**
- D'une secrétaire : Mme Christine **CHAMARD-BOIS**

Cette équipe est complétée par des intervenants issus du secteur public ou privé, médecins, infirmiers(ères), ambulanciers, aide-soignant(e)s, assistants de régulation médicale et chefs d'entreprises de transports sanitaires



❖ **Formations proposées en 2024-2025 :**

- Diplôme d'Etat d'Ambulancier (agrément pour une capacité d'accueil de 30 élèves)

Organisation de 2 sessions par an d'une durée totale de 801 heures (arrêté du 11 Avril 2022) :

- Session 2024-2 : du 2 septembre 2024 au 14 février 2025
- Session 2025-1 : du 06 janvier 2025 au 20 juin 2025

- Auxiliaire Ambulancier (agrément pour une capacité d'accueil de 15 élèves)

Organisation de 2 sessions par an d'une durée de 91 heures :

- Du 19 mai au 06 juin 2025
- Novembre/décembre 2025 (dates à préciser)



## **2. Le projet de formation pour l'obtention du D.E.A**

Le métier d'ambulancier est inscrit au code de santé publique :

**Quatrième partie : Professions de santé**

**Livre III** Auxiliaires médicaux, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, ambulanciers et assistants dentaires

**Titre IX** Aides-soignants, auxiliaires de puériculture, ambulanciers et assistants dentaires

**Chapitre III** ambulanciers

*« L'ambulancier est un professionnel de santé et du transport sanitaire. Au sein de la chaîne de soins ou de santé, l'ambulancier assure la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention »*

(Définition du métier, annexe I de l'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier

Dans la zone de compétences qui lui est attribuée par les textes, **l'ambulancier est responsable de ses actes.**



Le projet de formation pour l'obtention du DEA :

- prend en compte les différentes modalités d'accès à la formation (suite à un entretien d'admission pour la formation complète ou par passerelles pour la formation partielle).
- vise à la qualification des professionnels formés par un enseignement centré sur les compétences déclinées dans le référentiel de compétences des ambulanciers (annexe II de l'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier)

Le projet de formation de l'IFA du CHU de TOURS s'inscrit dans le projet de l'IFPS (Institut de Formation des Professions de Santé)

Il s'inscrit dans :

- Les évolutions de la société : la libre circulation des biens et des personnes en Europe, les évolutions épidémiologiques, politiques et leurs retentissements sur les métiers de la santé et du soin.
- Les évolutions des professions de santé et du soin : la réingénierie des diplômes
- Le vieillissement et la pénurie des professionnels soignants
- Le développement des professions d'aide à la personne.
- La reconnaissance des acquis obtenus par la formation (pour les métiers aide-soignant, auxiliaire de puériculture, auxiliaire de vie, auxiliaire de vie sociale, assistant de vie aux familles...)



Le projet pédagogique s'appuie sur :

- Le référentiel de formation conduisant au DEA
- Les textes réglementaires qui régissent le métier d'ambulancier (conditions d'exercice, secret professionnel...)
- Les particularités des apprenants (groupe très hétérogène)
- Les atouts de l'institution, avec un fort développement de l'apprentissage par la simulation, intégrée au projet pédagogique avec le matériel nécessaire et des formateurs formés à cette méthode
- Des mises en situations dans des conditions proches du réel au Centre de Formation des Sapeurs-Pompiers d'Indre et Loire
- Des temps de formation sur un simulateur de conduite
- Une initiation à la conduite de véhicule sanitaire au CEFOR encadrée par des professionnels du SDIS 37

Il permet de passer du désir d'être ambulancier à la profession d'ambulancier.



### 3. Les finalités de la formation

Les finalités de la formation sont de permettre à chaque élève d'acquérir les 11 compétences définies dans le référentiel de formation, en lien avec le référentiel d'activités du métier.

- Compétence 1 :** Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage
- Compétence 2 :** Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté
- Compétence 3 :** Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient
- Compétence 4 :** Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences
- Compétence 5 :** Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence
- Compétence 6 :** Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport
- Compétence 7 :** Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient
- Compétence 8 :** Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées dans son domaine de compétences en prenant en compte la prévention des risques associés



- Compétence 9** : Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité
- Compétence 10** : Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels
- Compétence 11** : Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

La volonté de l'IFA du CHU de TOURS est de former des ambulanciers acteurs efficents de la chaîne du soin.

Ces derniers doivent être capables :

- ☒ de prendre en charge une personne en vue de son transport pour des raisons de soins ou de diagnostics
- ☒ de collaborer avec les autres professionnels de la santé et du soin
- ☒ d'avoir le sens de la rigueur professionnelle
- ☒ de respecter la qualité du service rendu
- ☒ de s'inscrire dans une dynamique de formation continue tout au long de la vie
- ☒ d'anticiper l'aggravation de l'état de santé des patients pris en charge en urgence
- ☒ de savoir-agir en respectant l'éthique professionnelle lors de la prise en soins des patients



## **4. Les principes pédagogiques**

Pour atteindre ces buts, l'IFA s'appuie sur les principes suivants :

- Valorisation de soi : prise en compte des expériences, de leur mobilisation, développement et enrichissement des connaissances, gestion de manière équilibrée des contraintes personnelles et professionnelles
- Vision positive de l'apprentissage : envisager le rapport à l'apprentissage dans une perspective d'évolution professionnelle
- Individualisation des parcours de formation : Modularité de la formation, apprentissage progressif
- Respect de soi et de l'autre : développement du sens de l'écoute, de l'autre dans la tolérance et la confidentialité
- Collaboration entre les formés : développement de l'esprit d'équipe, du sens de la responsabilité, de la discréetion et du positionnement professionnel
- Actualisation des savoirs et des techniques : Mise à jour en temps réel des apports (recommandations, lois, matériels utilisés, pratiques professionnelles)



## 5. Les valeurs

Les valeurs sont à la fois une référence et une préférence. Elles prennent pour finalité la personne et son épanouissement. Elles nécessitent de travailler sur la manière de les mettre en œuvre et impliquent le goût de l'effort. Elles orientent et construisent les pratiques professionnelles actuelles et à venir. En lien avec les valeurs du CHU et celles arrêtées collectivement par les instituts de formation de l'IFPS nous avons retenu les valeurs professionnelles suivantes :

**HONNÊTETÉ<sup>2</sup>**

**RESPECT DE SOI et DE L'AUTRE<sup>3</sup>**

**RESPONSABILITÉ<sup>4</sup>**

**RIGUEUR**

<sup>2</sup> Voir p 44 glossaire en annexe

<sup>3</sup> Voir p 44 glossaire en annexe

<sup>4</sup> Voir p 44 glossaire en annexe



## **6. Les objectifs de formation**

Les objectifs de formation tiennent compte des valeurs et principes retenus

- Participer à la prise en charge des personnes, dans le respect de la discréetion et du secret professionnel
- Identifier les besoins des personnes prises en charge
- Utiliser les moyens et techniques d'intervention
- Travailler en collaboration avec les équipes de soins

Pour parvenir à ces objectifs, l'élève devra acquérir les 11 compétences citées précédemment.



## 7. L'organisation pédagogique

La formation préparatoire au diplôme d'État est organisée en alternance sur les axes prioritaires des cours théoriques, de pratiques gestuelles et de stages.

L'organisation modulaire de l'enseignement théorique permet d'intégrer les apprenants en cursus partiels (situation de revalidation, dispenses liées à un cursus antérieur, ...)

Les stages ont pour objectifs la mise en application des apprentissages acquis lors des cours théoriques, travaux dirigés et de groupes.

Les objectifs de stage se déclinent de la manière suivante :

- objectifs institutionnels en lien avec le référentiel de formation
- objectifs personnels de l'élève validés par l'équipe pédagogique
- objectifs du terrain de stage négociés avec ce dernier lors de l'entretien d'accueil

Les stages sont exploités au retour des élèves à l'institut avec bilan et questionnement sur la mise en application des savoirs théoriques et pratiques en lien avec les objectifs visés.



## 7.1- La formation

La formation conduisant au diplôme d’État d’ambulancier est d’une durée de **801 heures** soit **23 semaines** dont :

- 16 semaines de cours théoriques, travaux dirigés et de pratiques gestuelles = **556 heures**
- 7 semaines de stages cliniques et en entreprise de transports sanitaires = **245 heures.**

L’évaluation formative tout au long de la formation permet un suivi pédagogique individuel des élèves sur la progression et l’acquisition des savoirs théoriques.

L’organisation de mises en situation à partir de cas concrets de simulation de prise en charge d’un malade sur différents thèmes permet un suivi individuel des élèves sur l’évolution et l’acquisition des savoirs, des savoirs faire et savoirs être.

La simulation, définie par « toute tâche ou situation professionnelle reconstruite à l’aide de divers moyens et exploitée dans le cadre d’un dispositif pédagogique à des fins d’enseignement, d’apprentissage ou d’évaluation », est utilisée comme moyen pédagogique dès que possible.

Les thèmes prioritaires de la formation sont la prise en charge des détresses vitales, l’hygiène, la relation et communication, l’ergonomie avec la manutention manuelle des personnes, les aides à la marche et aux déplacements.



## 7.2- Le suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est assuré par les formateurs permanents.

Pour exploiter l'expérience en stage et à l'IFA, l'équipe de l'Institut de Formation des Ambulanciers a mis en place un accompagnement individuel pour chacun des élèves, à raison d'une demi-promotion par formateur permanent, sous forme de temps de suivi pédagogique organisé à chaque retour de stage.

En plus des temps institutionnels, l'élève peut solliciter, au besoin, le formateur référent.

Un contrôle évolutif individuel des élèves est organisé tout au long de la formation par le biais d'évaluations écrites, de pratiques formatives et/ou normatives assurées par les formateurs en lien avec le thème abordé.

Un entretien individuel avec l'élève peut être organisé si nécessaire avec le formateur, la Direction de l'IFA ou le tuteur de stage. Au décours de la formation, sur sollicitation de l'élève, à l'initiative de la structure d'accueil ou de l'IFA, un temps d'accompagnement en stage est effectué dans le cursus de formation.



## **7.3- La formation du groupe**

La capacité d'accueil de l'institut de 30 élèves au maximum permet au groupe d'évoluer ensemble. Elle facilite l'expression, le questionnement de chacun et les échanges entre élèves.

La répartition en groupes et sous-groupes pour l'organisation des cas concrets de simulation permet une meilleure analyse et une compréhension des situations rencontrées et rend chaque élève acteur de son apprentissage.

## **7.4- Formateurs et partenaires**

La prise en charge et le transport des malades en urgences ou non nécessite une collaboration avec les différents acteurs de santé, médecin, infirmier(ière) aide-soignant(ante), assistant de régulation médicale, ambulanciers....

Chaque formateur, professionnel de terrain, intervient auprès des élèves dans son domaine spécifique d'expertise en lien avec le thème du module abordé.



## 7.5- Méthodes pédagogiques

L'IFA priviliege :

- Les exposés théoriques
- Les travaux pratiques
- Les mises en situation par études de cas concrets
- La simulation (conformément aux recommandations de la HAS)
- Les ateliers d'apprentissage de manutention et de techniques manuelles et gestuelles
- Les travaux de groupe
- Le suivi pédagogique personnalisé
- L'analyse des pratiques professionnelles



## 8. L'organisation de la formation en stage

Au nombre de trois, les stages s'insèrent dans le parcours de formation et permettent l'acquisition progressive des compétences. Prévoir une période de nuit et de week-end.

- ❖ 2 stages de 70 heures
- ❖ 1 stage de 105 heures

Les stages pourront s'organiser :

- En entreprise de transport sanitaire (70 heures)
- Au sein d'un service d'urgence pour enfant et/ou adulte (70 heures).
- Au sein d'un service de SAMU – SMUR (70 heures).
- En structure de soins de courte durée pour enfant et/ou adulte (105 heures)
- En structure de soins de longue durée, de suite et de réadaptation ou en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (105 heures)
- En psychiatrie et santé mentale pour enfant et/ou adulte (105 heures)



## 8.1- Objectifs de stage

### ➤ Objectifs de stage au SAMU SMUR

- Découvrir l'organisation et les missions d'un service SAMU SMUR
- Comprendre le fonctionnement d'un centre de traitement et de régulation des appels
- S'intégrer et se positionner dans une équipe médicale d'intervention SMUR avec retenue et réserve
- Participer aux missions d'interventions d'urgence d'un SMUR
- Apprendre à organiser et hiérarchiser le recueil des éléments d'un bilan
- Comprendre l'importance de la transmission du recueil des éléments d'un bilan
- Participer à l'utilisation (sous surveillance) des appareils de mesure des paramètres vitaux
- Participer à l'utilisation (sous surveillance) du matériel de réanimation et d'oxygénotherapie
- Participer à la prise en charge et au conditionnement des blessés et patients aux techniques d'immobilisations, de relevage et de brancardage
- Appliquer les mesures d'hygiène et de protection des précautions standards
- Participer au contrôle, à l'entretien, nettoyage et désinfection du matériel médical
- Respecter les obligations liées au secret professionnel
- Identifier les limites de son champ de compétences



## ➤ **Objectifs de stage aux urgences**

- Découvrir l'organisation et l'activité d'un service d'urgence
- S'intégrer et se positionner au sein d'une équipe soignante avec retenue et réserve
- Faire preuve de communication, d'observation et d'écoute des patients avec respect et discréetion
- Participer à l'application des mesures d'hygiène et de précautions standard, nettoyage et désinfection
- Participer à la prise en charge et à l'installation des patients
- Appliquer les méthodes de manutentions manuelles des malades, accompagnement et aides à la marche
- Observer l'état général du patient et identifier les signes de détresses ou de douleur
- Transmettre le recueil des éléments cliniques aux personnels soignants concernés
- Participer (sous surveillance) à la réalisation de soins aux patients
- Apprendre l'utilisation des appareils médicaux destinés à la mesure des paramètres vitaux et d'oxygénothérapie
- Participer à la réalisation d'une courbe de surveillance des paramètres vitaux
- Comprendre la constitution et les objectifs d'un dossier de soins
- Participer à la transmission des informations des équipes soignantes
- Respecter les obligations liées au secret professionnel
- Identifier les limites de son champ de compétences



## ➤ **Objectifs de stage en gériatrie, en service de réadaptation physique, en pédiatrie**

- Découvrir l'organisation et l'activité d'un service de soins
- S'intégrer et se positionner au sein d'une équipe soignante avec retenue et réserve
- Faire preuve de communication, d'observation et d'écoute des patients avec respect et discrétion
- Participer à l'application des mesures d'hygiène et de précautions standard, nettoyage et désinfection
- Participer à la prise en charge et à l'installation des patients
- Appliquer les méthodes de manutentions manuelles des malades, accompagnement et aides à la marche
- Observer l'état général du patient et identifier les signes de détresses ou de douleur
- Transmettre le recueil des éléments cliniques aux personnels soignants concernés
- Participer (sous surveillance) à la réalisation de soins aux patients
- Apprendre l'utilisation des appareils médicaux destinés à la mesure des paramètres vitaux et d'oxygénothérapie
- Participer à la réalisation d'une courbe de surveillance des paramètres vitaux
- Comprendre la constitution et les objectifs d'un dossier de soins
- Participer à la transmission des informations des équipes soignantes
- Respecter les obligations liées au secret professionnel
- Identifier les limites de son champ de compétences



## ➤ Objectifs de stage de transport sanitaire

- Découvrir l'organisation et l'activité d'une entreprise de transports sanitaires
- S'intégrer et se positionner dans les équipages avec retenue et réserve
- Respecter les obligations liées au fonctionnement de l'entreprise
- Communiquer avec les patients avec respect et discréetion
- Écouter les besoins et attentes du patient, transmettre des informations adaptées aux personnes concernées
- Respecter les obligations liées au secret professionnel
- Participer à la prise en charge et l'installation des patients
- Appliquer les méthodes de manutention manuelle des malades et aides à la marche et aux déplacements
- Participer aux manœuvres et techniques de relevage et de brancardage
- Appliquer les mesures d'hygiène générale et de précaution standard
- Participer au nettoyage et à la désinfection du matériel médical et de l'ambulance
- Participer à la surveillance et au bon fonctionnement du matériel médical embarqué
- Identifier les limites de son champ de compétences



## **8.2- Portfolio**

Les objectifs du portfolio sont :

- ✓ De favoriser une analyse de pratique de l'élève conduisant à la professionnalisation
- ✓ De faire le lien entre la formation théorique et la pratique sur le terrain
- ✓ De suivre la progression de l'élève au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme

Il permet ainsi de suivre le parcours de formation de l'élève et le développement de ses compétences.

Il s'agit d'un outil d'auto-évaluation des compétences acquises permettant un échange avec le tuteur.



## **8.3- Terrains de stage**

La liste des terrains de stage est modulable et évolue en fonction du lieu de résidence des élèves

<b>CHU de TOURS</b>	Urgences / SAMU-SMUR Trousseau Urgences Hôpital Clocheville Salle de naissance Hôpital Bretonneau Réanimation Médicale Hôpital Bretonneau Hôpital de l'Ermitage Urgences Neuro-Vasculaire Néphrologie – Greffe Médecine Interne et Maladies infectieuses Médecine Interne Immunologie clinique Médecine Aigue Gériatrique Centrale des Ambulanciers Gériatrie (Ermitage) Psychiatrie structure de soins longue et courte durée
<b>CH du Chinonais</b>	Urgences Service de Soins de Suite
<b>CHIC d'AMBOISE – CHATEAU RENAULT</b>	Urgences / EHPAD
<b>CH de LOUDUN</b>	Urgences / EHPAD
<b>CH de CHATELLERAULT</b>	Urgences / EHPAD
<b>CH de CHATEAUROUX</b>	Urgences / EHPAD
<b>CH de SAINTE MAURE</b>	EHPAD
<b>Pôle Santé Léonard de Vinci (CHAMBRAY LES TOURS)</b>	Urgences
<b>Clinique de l'Alliance NCT+</b>	Urgences



Centre de Rééducation Le Clos Saint-Victor ( <b>JOUÉ LES TOURS</b> )
Centre de Bel Air ( <b>LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE</b> )
EHPAD Les Varennes ( <b>TOURS</b> )
EHPAD La Ménardière ( <b>SAINT CYR SUR LOIRE</b> )
Centre de Rééducation Bel Air ( <b>TOURS</b> )
EHPAD Monconseil ( <b>TOURS</b> )
EHPAD Debrou ( <b>JOUÉ LES TOURS</b> )
EHPAD Le Langeois ( <b>LANGEAIS</b> )
EHPAD L'Auverdière ( <b>BLÉRÉ</b> )
EHPAD La Source ( <b>TOURS</b> )
EHPAD Les Baraquins ( <b>VILLELOIN COULANGÉ</b> )
EHPAD La Bourdaisière ( <b>MONTLOUIS</b> )
EHPAD Le Choiseul ( <b>TOURS</b> )
EHPAD La Vallée du Cher ( <b>TOURS</b> )
EHPAD Debrou ( <b>JOUÉ LES TOURS</b> )
EHPAD La Membrolle ( <b>SEMBLANCAY</b> )
EHPAD de l'Auverdière ( <b>BLERE</b> )
EHPAD Prieuré de Saint Louans ( <b>CHINON</b> )
EHPAD Les 3 Chemins ( <b>LES TROIS MOUTIERS</b> )
EHPAD La Croix Papillon ( <b>SAINT CHRISTOPHE SUR LE NAIS</b> )



## Entreprises partenaires de l'Indre et Loire

**Jussieu Secours – SAINT AVERTIN/ AMBOISE/CHINON**

**Ambulances CHAMPIGNY – SAINTE MAURE DE TOURAIN**

**Taxis Ambulances Fabrice – VEIGNE**

**Ouest Touraine Ambulance – RICHELIEU**

**SARL Ambulances T-Nord – SAINT CYR SUR LOIRE**

**Langeais Ambulances – LANGEAIS**

**Ambulances POTTIER – LOCHES/ CHATEAU-RENAULT/ JOUE-LES-TOURS/ BLERE**

**Ambulances et Taxi du Véron – BEAUMONT EN VERON**

**Harmonie Ambulances – JOUE LES TOURS**

**Ambulances DOIYD - DESCARTES**

**Ambulances LAURENT - RESTIGNE**

**Ambulances M et F SANTIER - DESCARTES**



## 9. L'organisation de la formation en institut

### 9.1- Liste des intervenants

La liste des intervenants est modulable et évolue en fonction de la spécificité et la disponibilité de ceux-ci.

AJAM	Elias	PH-SAMU Pédiatrique CHU Tours
BALANGER	Marianne	Aide-soignante retraitée CHU Tours
BARTHES	Pascal	Chef d'entreprise Jussieu Secours
BOIDRON-BALLIGRAND	Isabelle	Cadre Sage-femme Formateur CHU Tours
BONNIOL	Antoine	PH Urgences SAMU/SMUR CHU Tours
BRAULT	Viviane	Aide-soignante retraitée CHU Tours
CHEVET-PALLUS	Ophélie	Adjoint des Cadres Affaires Juridiques CHU Tours
CHIMIER	Pierre-Baptiste	IDE Urgences Clocheville
COUTEAU	Alexia	Psychologue CHU Tours



<b>DELAMARE</b>	<b>Jean</b>	Responsable du CRD de l'IFPS CHU Tours
<b>FOUCHER</b>	<b>Francis</b>	IDE Psychiatrie
<b>FRETTE</b>	<b>Olivier</b>	ARM/SAMU
<b>FURON</b>	<b>Sébastien</b>	DEA ARM/SAMU
<b>GAULTIER</b>	<b>Matthieu</b>	DEA Privé
<b>GAUTHIER</b>	<b>Cédric</b>	DEA SMUR CHU Tours
<b>GIMENEZ</b>	<b>Nicolas</b>	Educateur Spécialisé
<b>GOMMIER</b>	<b>Cécile</b>	Psychologue
<b>JACQUEMETTAZ</b>	<b>Robin</b>	DEA Privé
<b>JAULIN</b>	<b>Ghyslaine</b>	IDE retraitée SAMU/SMUR CHU Tours
<b>JEAN</b>	<b>Alexandre</b>	IDE SAMU/SMUR CHU Tours
<b>JEZIORNY</b>	<b>Alexandre</b>	PH URGENCES SAMU/SMUR CHU Tours
<b>JUBLIN</b>	<b>Aurélien</b>	DEA SMUR CHU Tours
<b>LIMA</b>	<b>Vanessa</b>	DEA SMUR CHU Tours



<b>MARTZEL</b>	<b>Sébastien</b>	DEA SMUR CHU Tours
<b>MAZIERES</b>	<b>Edouard</b>	DEA SMUR CHU Tours
<b>MIRAS</b>	<b>Antoine</b>	DEA SMUR CHU Tours
<b>PILAST</b>	<b>Marie-France</b>	Cadre Retraitée de la CPAM
<b>RIVIERRE</b>	<b>Pascal</b>	PH EPHAD Semblançay
<b>RIGAULT</b>	<b>Marie-Pierre</b>	IDE Filière AVC
<b>ROUCOU</b>	<b>Thierry</b>	DEA SMUR CHU Tours
<b>ROUSSEL</b>	<b>Christophe</b>	Aide-soignant au MIG CHU Tours
<b>SLOLINA</b>	<b>Valérie</b>	Cadre Supérieure Centre d'Addictologie Louis Sevestre
<b>VEIGA</b>	<b>Sarah</b>	Aide-Soignante Urgences CHU de TOURS



## 9.2- Les blocs et modules

BLOCS	Nombre d'heures	Modules		
BLOC 1	175	Module 1	Relation et communication avec les patients et leur entourage	70h
		Module 2	Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements	70h
		Module 3	Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement	35h
BLOC 2	210	Module 4	Appréciation de l'état clinique du patient	105h
		Module 5	Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	105h
BLOC 3	28	Module 6	Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	7h
		Module 7	Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient	21h
BLOC 4	35	Module 8	Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés	35h
BLOC 5	105	Module 9	Traitements des informations	35h
		Module 10	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70h



## 9.3- Les évaluations

BLOCS	Modules		Dates d'évaluation	Session 2	
BLOC 1	Module 1	Relation et communication avec les patients et leur entourage	12/06/2025	18/06/2025	
	Module 2	Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements			
	Module 3	Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement			
BLOC 2	Module 4	Appréciation de l'état clinique du patient		11/06/2025	
	Module 5	Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence			
BLOC 3	Module 6	Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre		En stage	
	Module 7	Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient			
BLOC 4	Module 8	Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés		14/05/2025	
BLOC 5	Module 9	Traitement des informations		18/06/2025	
	Module 10	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques			



## 9.4- Les critères d'évaluation par bloc

### BLOC 1 :

### PRISE EN SOIN DU PATIENT A TOUT AGE DE LA VIE DANS LE CADRE DE SES MISSIONS

COMPETENCE 1	
Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage	
Critères d'évaluation	Indicateurs
Pertinence de l'identification de la situation relationnelle	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> La situation relationnelle est étudiée en fonction du patient et du contexte</li><li><input type="checkbox"/> Les besoins de communication et les facteurs la favorisant ou la limitant sont identifiés, quels que soient la typologie du public</li><li><input type="checkbox"/> Les besoins spécifiques de communication d'un patient et de son entourage en situation de détresse, de refus, de conflit et d'agressivité sont identifiés</li><li><input type="checkbox"/> Les attitudes et actions adaptées sont identifiées (alerte, mise en sécurité)</li></ul>
Qualité de la communication et des échanges auprès du patient et de son entourage	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les conditions propices à la communication sont mises en œuvre – L'attitude est bienveillante, rassurante et respectueuse du patient et de son entourage</li><li><input type="checkbox"/> La communication et les échanges prennent en compte la demande du patient et ses besoins, les modalités d'expression de ses émotions</li><li><input type="checkbox"/> Le langage professionnel et les modes de communication sont adaptés au patient et à son entourage</li><li><input type="checkbox"/> La posture professionnelle est adaptée et intègre le contrôle et la prise de recul nécessaire à la gestion des situations de crise</li></ul>
Pertinence des informations et conseils apportés au patient et à son entourage	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les informations et conseils donnés sont adaptés au patient et à son entourage et s'inscrivent dans le champ de compétences de l'ambulancier</li><li><input type="checkbox"/> La compréhension par le patient et son entourage des informations données par l'ambulancier, est vérifiée</li></ul>



## COMPETENCE 2

### Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté

Critères d'évaluation	Indicateurs
Pertinence de l'identification des capacités du patient et des choix effectués pour mobiliser ses ressources	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les capacités du patient à réaliser le déplacement sont identifiées</li><li><input type="checkbox"/> Les attitudes et les actions sont adaptées à cette évaluation</li></ul>
Conformité des modalités d'installation, de mobilisation des patients	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les activités d'installation sont réalisées de manière appropriée</li><li><input type="checkbox"/> Le choix du matériel est approprié</li><li><input type="checkbox"/> Les règles de sécurité et d'ergonomie sont respectées</li><li><input type="checkbox"/> Le confort et la pudeur sont pris en compte</li><li><input type="checkbox"/> Les gestes et postures sont adaptés à la situation</li></ul>
Pertinence de l'organisation et de l'aménagement de l'espace dans le véhicule adapté au transport terrestre	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les règles de sécurité et d'ergonomie pour le patient sont prises en compte tout au long du transport</li><li><input type="checkbox"/> L'état du patient et ses besoins sont pris en compte</li><li><input type="checkbox"/> Le choix du matériel et l'installation sont appropriés</li></ul>
Pertinence de l'identification des risques, pour le patient, pour soi-même et ses coéquipiers et des mesures prises	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les risques pour le patient liés à la situation et la manière de les prévenir sont repérés et expliqués</li><li><input type="checkbox"/> Les risques pour soi-même et ses coéquipiers liés à la situation et la manière de les prévenir sont repérés et expliqués</li><li><input type="checkbox"/> L'information sur les dysfonctionnements identifiés est transmise</li><li><input type="checkbox"/> Les mesures prises permettant de garantir la sécurité du patient, de ses coéquipiers et de tiers sont pertinentes</li></ul>

## COMPETENCE 3

### Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient

Critères d'évaluation	Indicateurs
Pertinence des informations recherchées au regard des soins d'hygiène et de confort à réaliser	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Toutes les informations pertinentes sur les précautions particulières à respecter lors du soin d'hygiène ou de confort sont recherchées</li><li><input type="checkbox"/> Les risques liés aux informations recueillies sont explicités</li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Le consentement du patient et de son entourage est recherché</li><li><input type="checkbox"/> Le consentement éclairé du patient est pris en compte</li><li><input type="checkbox"/> La priorisation des activités de soin dans son champ de compétences en fonction des informations recueillies est explicitée</li></ul>
Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les règles d'hygiène, de sécurité et les précautions particulières sont appliquées</li><li><input type="checkbox"/> Les règles de qualité, traçabilité sont appliquées</li><li><input type="checkbox"/> La participation du patient est recherchée</li><li><input type="checkbox"/> La pudeur du patient est respectée</li><li><input type="checkbox"/> Les soins d'hygiène et de confort réalisés sont conformes aux instructions du travail en collaboration et aux bonnes pratiques de soins</li><li><input type="checkbox"/> Les risques sont identifiés et pris en compte</li><li><input type="checkbox"/> Le choix du matériel de soin est approprié, le matériel est prévu en début de soin et il est rangé en fin de soin</li><li><input type="checkbox"/> Les mesures pertinentes sont prises dans les situations d'urgence puis transmises</li></ul>
Pertinence de la personnalisation des soins d'hygiène et de confort à partir de l'évaluation de la situation	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les choix et l'adaptation des soins sont argumentés à partir de l'évaluation de la situation</li><li><input type="checkbox"/> L'organisation de l'activité de soin prend en compte l'environnement, le patient et son entourage</li><li><input type="checkbox"/> Toute action est expliquée au patient et une attention particulière lui est portée</li><li><input type="checkbox"/> L'adaptation des modalités de réalisation du soin d'hygiène et de confort à l'état et aux réactions du patient, à l'évaluation de la douleur et à ses habitudes de vie sont explicitées</li></ul>
Analyse de la qualité du soin d'hygiène et de confort réalisé	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les bonnes pratiques sont identifiées et l'écart dans leur application est analysé</li><li><input type="checkbox"/> L'application des règles d'hygiène, de sécurité et la prise en compte des précautions particulières est analysée</li><li><input type="checkbox"/> Les non-conformités sont identifiées et l'information est transmise à l'interlocuteur approprié selon les procédures en vigueur</li><li><input type="checkbox"/> Des explications sont apportées sur les limites de son champ de compétences</li><li><input type="checkbox"/> Les propositions de réajustement de l'intervention sont pertinentes</li></ul>



## BLOC 2 :

## REALISATION D'UN RECUEIL DE DONNEES CLINIQUES ET MISE EN ŒUVRE DE SOINS ADAPTES A L'ETAT DU PATIENT NOTAMMENT CEUX RELEVANT DE L'URGENCE

### COMPETENCE 4

Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences

Critères d'évaluation	Indicateurs
Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Toutes les informations pertinentes et utiles à la prise en charge sont recherchées</li><li><input type="checkbox"/> Le lien entre l'observation de la situation du patient et les risques est explicité</li></ul>
Conformité des modalités de recueil de données et des paramètres	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Respect de la déontologie et des règles professionnelles</li><li><input type="checkbox"/> La mesure des différents paramètres de surveillance est fiable</li><li><input type="checkbox"/> Le choix des outils de surveillance est approprié et leur utilisation est correcte</li></ul>
Pertinence des informations recueillies et des risques identifiés	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les situations de danger ou à risque sont identifiées</li><li><input type="checkbox"/> Les anomalies au regard des références liées aux âges de la vie sont identifiées</li><li><input type="checkbox"/> Les normes sont connues</li><li><input type="checkbox"/> Les interlocuteurs pertinents sont alertés</li><li><input type="checkbox"/> Toutes les informations utiles et nécessaires sont transmises</li></ul>

### COMPETENCE 5

Mettre en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

Critères d'évaluation	Indicateurs
Pertinence du choix des soins notamment ceux relevant de l'urgence à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Le choix des soins notamment ceux relevant de l'urgence à réaliser est pertinent et est justifié au regard de la situation et des informations recueillies</li><li><input type="checkbox"/> Les risques liés aux soins notamment ceux relevant de l'urgence sont identifiés</li></ul>



Conformité des modalités de réalisation des soins notamment ceux relevant de l'urgence	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les règles d'hygiène, de sécurité et les précautions particulières sont appliquées</li><li><input type="checkbox"/> L'installation du patient en position de sécurité est adaptée à son état et à la situation d'urgence</li><li><input type="checkbox"/> Les premiers soins notamment ceux relevant de l'urgence réalisés sont conformes aux procédures en vigueur</li><li><input type="checkbox"/> Le choix du matériel est approprié</li><li><input type="checkbox"/> Les risques liés aux premiers soins notamment ceux relevant de l'urgence sont pris en compte</li></ul>
Pertinence des actions mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> L'état clinique du patient est contrôlé</li><li><input type="checkbox"/> L'application des règles d'hygiène, de sécurité et la prise en compte des précautions particulières sont analysées</li><li><input type="checkbox"/> Les non-conformités sont identifiées</li><li><input type="checkbox"/> Les limites de son champ de compétences sont expliquées</li><li><input type="checkbox"/> Les mesures à prendre à l'issue des premiers soins notamment ceux relevant de l'urgence sont réalisées selon les protocoles établis</li></ul>



## BLOC 3 :

## TRANSPORT DU PATIENT DANS LE RESPECT DES REGLES DE CIRCULATION ET DE SECURITE ROUTIERE

### COMPETENCE 6

Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport

Critères d'évaluation	Indicateurs
Pertinence des vérifications réalisées sur le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Le contrôle de la conformité et du bon fonctionnement du véhicule est réalisé avec régularité dans le respect des consignes et procédures en vigueur</li><li><input type="checkbox"/> La vérification de l'adéquation des équipements du véhicule à l'état clinique du patient est réalisée avant tout transport</li><li><input type="checkbox"/></li></ul>
Pertinence du repérage des anomalies et des dysfonctionnements et des actions correctives mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Toute anomalie et tout dysfonctionnement sont identifiés et tracés</li><li><input type="checkbox"/> Les propositions d'actions correctives à mettre en œuvre sont pertinentes</li><li><input type="checkbox"/> Les actions correctives sont mises en œuvre selon les procédures</li></ul>
Conformité des opérations d'entretien courant du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les opérations d'entretien courant et de maintenance préventive sur le véhicule sont réalisées dans le respect des procédures et de son champ de compétences</li><li><input type="checkbox"/> Le contrôle des opérations mises en œuvre et du bon fonctionnement du véhicule est réalisé après chaque intervention</li></ul>



## COMPETENCE 7

**Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient**

Critères d'évaluation	Indicateurs
Conformité de la conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre aux règles de circulation et de sécurité routière	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les risques liés à la conduite de véhicule adapté au transport sanitaire terrestre sont identifiés</li><li><input type="checkbox"/> Les règles de circulation et de sécurité routière spécifiques au véhicule adapté au transport sanitaire terrestre sont expliquées et sont respectées</li><li><input type="checkbox"/> Les conditions météorologiques et les conditions de trafic sont prises en compte</li></ul>
Pertinence de l'adaptation de la conduite à la situation du patient	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Le choix de l'itinéraire est adapté à la situation et expliqué</li><li><input type="checkbox"/> La conduite du véhicule est adaptée à la situation du patient et justifiée</li></ul>



**BLOC 4 :**

**ENTRETIEN DES MATERIELS ET INSTALLATIONS DU VEHICULE ADAPTE AU TRANSPORT  
SANITAIRE TERRESTRE EN TENUANT COMPTE DES SITUATIONS D'INTERVENTION**

**COMPETENCES 8 et 9**

- Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés dans son domaine de compétences
- Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du matériel et des installations et en assurer la traçabilité

Critères d'évaluation	Indicateurs
Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de la situation	<p>Le choix du protocole et de sa mise en œuvre sont expliqués et évalués en fonction de chaque situation d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les réajustements proposés sont adaptés en regard du champ de compétence de l'ambulancier</li><li><input type="checkbox"/> Le matériel et les produits choisis sont adaptés à la situation</li><li><input type="checkbox"/> Les produits sont dosés et utilisés en respectant les procédures et les fiches techniques</li></ul>
<b>Conformité de l'application des règles:</b> – de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie – de traçabilité – liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les non conformités au regard des différentes règles sont identifiées</li><li><input type="checkbox"/> Les risques de non-respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont explicités et évalués</li><li><input type="checkbox"/> Les règles de la traçabilité sont explicitées selon les situations et appliquées</li><li><input type="checkbox"/> Les risques de non traçabilité sont explicités</li><li><input type="checkbox"/> Les règles liées aux circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets sont argumentées</li><li><input type="checkbox"/> Les risques associés au non-respect de ces règles sont explicités</li><li><input type="checkbox"/> Toute anomalie dans la péremption, le rangement, les conditions de stockage et l'approvisionnement des matériels et produits est identifiée et l'information est transmise au bon interlocuteur</li><li><input type="checkbox"/> Des réajustements pertinents sont proposés.</li></ul>



Conformité du nettoyage, de la désinfection, et de la décontamination du matériel et des installations

- Les techniques de nettoyage des matériels, équipements et installations sont connues, expliquées et mises en œuvre de manière appropriée
- Les opérations de désinfection sont expliquées conformément aux normes en vigueur et au contexte
- Toute anomalie et tout risque d'incident dans le circuit et le conditionnement du matériel stérile sont identifiés et l'information est transmise au bon interlocuteur



**BLOC 5 :**

**TRAVAIL EN EQUIPE ET TRAITEMENT DES INFORMATIONS LIEES AUX ACTIVITES DE  
L'AMBULANCIER, A LA QUALITE / GESTION DES RISQUES**

**COMPETENCE 10**

Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels

Critères d'évaluation	Indicateurs
Pertinence de l'analyse des situations et du recueil des informations	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Toutes les informations concernant le patient sont recueillies et prises en compte</li><li><input type="checkbox"/> Les informations liées à son état de santé et permettant une prise en soins personnalisée sont recueillies, analysées avec discernement dans le respect de la réglementation, de la protection du patient et du secret professionnel</li><li><input type="checkbox"/> Les informations sont sélectionnées pour contribuer à la continuité de la démarche pluri professionnelle</li></ul>
Fiabilité et pertinence des informations transmises	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Le vocabulaire et le langage utilisés sont professionnels et adaptés</li><li><input type="checkbox"/> Toutes les données recueillies (observations et mesures) sont conformes et transmises avec exactitude</li><li><input type="checkbox"/> Une synthèse précise et exhaustive de la situation du patient est restituée</li><li><input type="checkbox"/> Les anomalies ou les incohérences sont identifiées et l'interlocuteur pertinent alerté</li><li><input type="checkbox"/> L'évaluation de l'urgence est réalisée dans son champ de compétences</li><li><input type="checkbox"/> Toutes les informations requises sont transmises aux professionnels concernés dans les délais appropriés</li><li><input type="checkbox"/> Tous les outils de transmission d'information à disposition, notamment les outils numériques pour une transmission à distance sont utilisés à bon escient</li><li><input type="checkbox"/> La continuité et la traçabilité des soins sont assurées</li></ul>



Qualité des informations sur les activités et les savoir-faire transmis	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les missions des différents acteurs de l'accompagnement de la personne en formation (tuteur, professionnel de proximité et maître de stage) sont identifiées et prises en compte</li><li><input type="checkbox"/> Les activités à réaliser par l'apprenant sont identifiées</li><li><input type="checkbox"/> Les explications nécessaires à la réalisation des activités sont apportées à l'apprenant</li><li><input type="checkbox"/> La compréhension de l'apprenant est vérifiée</li><li><input type="checkbox"/> La réalisation des activités selon les procédures en vigueur est appréciée</li><li><input type="checkbox"/> Les échanges avec l'apprenant sont facilités</li></ul>
Pertinence des actions correctives mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les écarts sont identifiés</li><li><input type="checkbox"/> Un retour auprès de l'apprenant est réalisé</li><li><input type="checkbox"/> Des actions correctives sont proposées et mises en œuvre (explications complémentaires, nouvelle démonstration, réalisation d'activité en binôme ...)</li></ul>
<b>COMPETENCE 11</b>	
<b>Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques</b>	
Critères d'évaluation	Indicateurs
Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les intervenants et interlocuteurs professionnels internes et externes et leurs missions respectives (ressources) sont identifiés</li><li><input type="checkbox"/> Les activités réalisées sont conformes au champ de compétences de l'ambulancier et des autres intervenants</li><li><input type="checkbox"/> Des demandes d'intervention auprès de différents professionnels sont effectuées en fonction des besoins</li></ul>



Pertinence de l'organisation de sa propre activité	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités</li><li><input type="checkbox"/> L'organisation de ses activités permet d'optimiser le travail en équipe et s'adapte aux changements, elle est expliquée et argumentée</li><li><input type="checkbox"/> Les activités sont hiérarchisées, priorisées et argumentées</li><li><input type="checkbox"/> Les outils d'organisation individuelle du travail et de planification du travail de la structure sont utilisés à bon escient en respectant les règles professionnelles</li><li><input type="checkbox"/> L'évaluation du résultat des activités réalisées est effectuée</li></ul>
Qualité de la participation à la démarche professionnelle collective	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> La contribution à la construction d'un projet collectif est effective et pertinente</li><li><input type="checkbox"/> Les propositions sont adaptées et argumentées</li><li><input type="checkbox"/> La contribution au travail en équipe tient compte du champ de compétences de l'ambulancier et de celles des différents professionnels</li></ul>
Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Tout événement indésirable ou non-conformité est repéré, signalé et déclaré</li><li><input type="checkbox"/> Les actions menées répondent à la politique qualité de la structure</li><li><input type="checkbox"/> Des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques dans son champ de compétences sont proposées dans le cadre d'un travail en équipe</li></ul>
Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> La contribution à l'évaluation des pratiques pour soi-même et en équipe (pluri-professionnelle) est effective et pertinente</li><li><input type="checkbox"/> Des actions d'amélioration appropriées sont proposées</li></ul>
Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les écarts entre le niveau de compétences professionnelles requis et son propre niveau sont repérés</li><li><input type="checkbox"/> Les besoins en formation sont exprimés et expliqués</li></ul>



## 10. Projet de formation des auxiliaires ambulanciers

Il est construit sur les mêmes principes et valeurs que le projet de la formation au DEA.

Cet enseignement de 91 h (70h et 21h d'AFGSU II) a pour finalité la formation d'auxiliaire, collaborateur de l'ambulancier DE.

Ce partenaire doit acquérir les principes d'hygiène, de déontologie, de manutention des personnes ainsi que l'AFGSU de niveau II pour offrir un service de qualité aux personnes transportées et une coopération efficace à l'ambulancier DE.

### L'évaluation

En référence à l'arrêté du 11 avril 2022

*« Lorsque le directeur de l'institut de formation constate, en accord avec l'équipe pédagogique ayant réalisé la formation de 70 heures, que les compétences acquises ne permettent pas d'exercer en tant qu'auxiliaire ambulancier, l'attestation de formation n'est pas délivrée »*



## GLOSSAIRE

**L'authenticité** : C'est la capacité à être vraiment soi-même. Il s'agit plus d'un sentiment que d'un état. On n'est pas soi-même, on se sent soi-même : il n'y a pas de contradiction entre valeurs et comportement, entre pensées et paroles, tout en faisant preuve de tact et de respect.

**L'autonomie** : C'est une finalité du système éducatif qui consiste à créer les conditions qui permettent à l'étudiant de construire son savoir. L'étudiant est capable d'esprit critique et de responsabilités. Il respecte les contrats et mène les tâches jusqu'à leur terme.

C'est une attitude, une disposition d'esprit, une façon de vivre, une valeur et une responsabilité. L'autonomie ne se donne pas, elle se prend même si c'est le formateur qui en fait le projet pour l'étudiant

**La cohérence** : La cohérence est l'absence de contradiction entre ce que l'on pense, ce que l'on dit et ce que l'on fait. C'est le choix qui permet de donner du sens aux actes par l'analyse, la réflexion, la remise en cause, la négociation, la congruence. C'est une condition nécessaire pour distinguer la liberté du libre arbitre.

**La distanciation** : La distanciation consiste, pour le professionnel qui accompagne l'étudiant, à adapter une juste distance en pleine conscience de la différence des places dans une attitude neutre et impartiale. La distance juste est une qualité de présence favorisant la rencontre et le contact, elle privilégie l'écoute centrée sur la personne et favorise la démarche éthique.

**L'équité** : D'abord c'est l'exigence de concilier la rigueur du législatif ou du réglementaire avec les intérêts légitimes de l'individu. Ensuite c'est le souci de faire porter à tous les individus de manière équilibrée la charge de la vulnérabilité particulière de certains d'entre eux.



**L'honnêteté** : L'honnêteté, du terme latin « honestas », est la qualité d'une personne ou d'un comportement honnête. L'honnêteté constitue une qualité humaine qui consiste à se comporter et à s'exprimer avec sincérité et cohérence, tout en respectant et en estimant les valeurs de la justice et la vérité.

**L'initiative** : Qualité de quelqu'un qui entreprend les choses, prend des décisions.

**Le questionnement éthique** : Il s'agit de la réflexion collégiale menée sur l'action soignante en s'appuyant sur la législation, la déontologie et l'éthique<sup>5</sup> appliquées au domaine médical et paramédical. Le questionnement éthique permet à l'étudiant dans le cadre d'une réflexion individuelle et collective de « prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

**Le respect** : C'est une attention à l'autre qui suppose la reconnaissance de l'autre tel qu'il est comme une personne investie de dignité. Cet état d'esprit impose une confiance qui responsabilise. Il dispose à l'authenticité, la sincérité, la transparence et l'humilité.

**La responsabilité** : C'est une démarche d'engagement qui consiste à assumer ses actes, leurs motivations et leurs conséquences. Individuelle, elle engage chacun pour tout ce qu'il fait. Collective, elle intègre la solidarité et le partage. Elle implique l'esprit d'équipe.

---

<sup>5</sup> L'éthique est une sphère de la réflexion philosophique qui, au-delà de la morale, s'interroge sur ce qui fait le sens de l'existence humaine.



## Coordonnées

**Institut de Formation Ambulanciers  
Centre Hospitalier Régional  
Universitaire de Tours**

Adresse postale :

IFA – CHRU Tours

37044 Tours Cedex 9

Localisation géographique :

2 rue Mansart - 37170 Chambray-lès-Tours

**Téléphone : 02 47 47 87 40 – [secretariat.ifa@chu-tours.fr](mailto:secretariat.ifa@chu-tours.fr)**

[www.chu-tours.fr](http://www.chu-tours.fr)